

**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 30 JUIN 2017**

Les délibérations sont consultables en Mairie

L'an deux mille dix-sept et le trente juin à 20h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger THEVENOT.

Présents : Roger THEVENOT, Aline MORAND, Michel SUCHET, Valérie BOUILLOUX, Guy LONGEPIERRE, Jean-Claude ARNAUD, Dominique RABILLOUD, Jean-Luc PAQUELIER, Claire DE CROMBRUGGHE, Cyrille BOUCHY, Simone DUVERNAY (Arrivée à la délibération 45-2017), Jacques DESHOTEL, Robert GUILLARD, Rémi BESSON

Absents Excusés : Michel ROSI (Pouvoir à Roger THEVENOT), Michel BERTHET (Pouvoir à Jean-Claude ARNAUD), Patrice DUPONT (Pouvoir à Michel SUCHET), Josiane DESROCHES (Pouvoir à Aline MORAND), Catherine PATUEL, Crystelle CHANAUD (Pouvoir à Valérie BOUILLOUX), Valérie BABAD (Pouvoir à Claire DE CROMBRUGGHE), Coralie LUTAUD.

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
 - Installation d'un nouveau conseiller municipal,
 - Appels d'offres marchés voirie, vidéoprotection : choix des entreprises,
 - Demande de subvention,
 - Décisions modificatives,
 - Admissions en non-valeur,
 - Amortissements,
 - Avenant au contrat de délégation SUEZ,
 - Acquisition de parcelle de terrain,
 - Garantie d'emprunt,
 - Augmentation du capital de la SEMCODA,
 - Bilans 2016 SUEZ et RPQS,
 - Divers.
-

Le procès-verbal de la réunion du 28 avril 2017 est lu et adopté.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Guy LONGEPIERRE.

Délibérations :

Installation d'un nouveau conseiller municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de l'installation de Monsieur Cédric REY suite à la démission de Madame Jessy PROST.

Commune – Appel d'offres – Voirie – Choix de l'entreprise

Le conseil municipal, accepte à l'unanimité de retenir l'entreprise GUINOT TP et donne tous pouvoirs au Maire pour signer les actes, pièces et documents se rapportant à cette prise de décision.

Commune - Appel d'offres - Fourniture de gaz

Délibération annulée, l'analyse des offres n'étant pas terminée.

Mâconnais Beaujolais Agglomération - Demande de fonds de concours

Le conseil municipal donne tous pouvoirs au Maire pour procéder à une demande de Fonds de concours auprès de MBA pour les travaux de l'Église.

Commune – Décision modificative n°2

Le conseil municipal approuve la décision modificative à l'unanimité.

Assainissement – Décision modificative n°1

Le conseil municipal approuve la décision modificative à l'unanimité.

Base de Loisirs – Décision modificative n°1

Le conseil municipal approuve la décision modificative à l'unanimité.

Commune – Admission en non-valeur

Le conseil municipal, après en avoir débattu et à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable pour l'admission en non-valeur demandée par Monsieur le Trésorier (80,41 €).

Assainissement - Amortissements

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer la cadence d'amortissement à 50 ans.

Avenant SUEZ

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer l'avenant pour confier à SUEZ un diagnostic et une campagne d'analyses pour la recherche de micropolluants.

Acquisition de parcelle

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne tous pouvoirs au Maire, pour signer les actes et documents nécessaires à l'acquisition d'une parcelle.

Garantie d'emprunt - Association Immobilière des Lônes

Le conseil municipal, décide à l'unanimité de garantir le prêt transféré par l'Apport d'Actif au profit de l'association immobilière des Lônes, et donne au Maire tout pouvoir pour signer les documents nécessaires à cette prise de décision.

Augmentation du capital de la SEMCODA

Le conseil municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer le bon de souscription et tous les documents nécessaires.

Assainissement - Bilan SUEZ 2016

Le conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité des membres présents

Assainissement - Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2016

Le conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité des membres présents.

DIVERS :

Culture :

Monsieur le Président de séance indique que Monsieur le Maire a reçu une proposition d'artisans pour la mise en place d'un marché au Four à Chaux, 4 fois par an. Il s'agit d'un marché gastronomique. La commission culture est chargée d'étudier la demande et les modalités de mise en œuvre.

Groupe Scolaire :

Madame Aline MORAND indique que le conseil d'école s'est réuni le 27 juin et a voté avec 24 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention le retour à la semaine de 4 jours. La décision finale revient à l'inspecteur d'Académie.

Embellissement :

Madame Valérie BOUILLOUX indique que la deuxième phase des travaux du monument aux morts devrait commencer à compter du 17 juillet.

Information communication :

Madame Valérie BOUILLOUX indique que la dernière relecture du bulletin aura lieu le lundi 3 juillet.

Bâtiments :

Monsieur Jean-Claude ARNAUD rappelle les travaux réalisés et en cours dans les écoles : la salle des professeurs sera installée dans l'ancienne salle informatique, cette dernière sera transférée dans l'ancien bureau de la Directrice, l'isolation des appartements au-dessus de la maternelle du haut, la peinture extérieure.

Un bilan des réalisations sur 3 ans est en cours.

Associations :

Monsieur le Président de séance fait part des remerciements du Foyer Rural pour la subvention accordée en 2017.

Madame Simone DUVERNAY remercie le conseil municipal au nom de l'Harmonie pour la mise à disposition du Four à Chaux lors de la fête de la musique.

Madame Claire DE CROMBRUGGHE indique qu'elle a remis la coupe de la mairie lors du concours de musique qui s'est déroulé à Joug Dieu.

Sécurité :

Monsieur Dominique RABILLOUD indique que la sous-commission départementale de sécurité se réunit le 4 juillet afin d'émettre un avis sur les magasins de la nouvelle galerie marchande de Carrefour.

Il indique également que le plan communal de sauvegarde (PCS) est en cours de finalisation. Sylvie BESSARD et Philippe PAUPY ont travaillé sur ce document qui pourra être présenté lors d'un prochain conseil municipal.

Monsieur Dominique RABILLOUD rappelle que les plans de secours de la nouvelle Mairie, mentionnant les emplacements des extincteurs, les issues de secours sont en cours de réalisation.

Monsieur Dominique RABILLOUD invite les membres du conseil municipal à se rendre à la Journée Départementale des Armées le 1^{er} juillet.

Monsieur Michel SUCHET indique que le débitmètre servant au contrôle des bornes incendies a été reçu. Les contrôles commenceront en septembre et seront renouvelés tous les 3 ans.

Base de Loisirs :

Monsieur Dominique RABILLOUD indique qu'un exercice avec les maitres-nageurs au plan d'eau aura lieu le lundi 3 juillet à 10h00.

Assainissement :

Monsieur Michel SUCHET indique que la dernière tranche des travaux sur les canalisations entre la résidence de l'Arlois et le pont SNCF sur la RD31 commenceront la dernière semaine d'août.

La séance est levée à 21h50.

Le Président de séance,